
Tserkvas de la région des Carpates (Pologne et Ukraine) No 1424

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

Tserkvas en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine

Lieu

Provinces de Petite Pologne et des Basses-Carpates
République de Pologne
Lviv, régions d'Ivano-Frankivsk et de Transcarpatie
Ukraine

Brève description

Aux confins orientaux de l'Europe centrale, dans les montagnes des Carpates de Pologne et d'Ukraine, se dressent de nombreuses *tserkvas* (églises) en rondins de bois disposés horizontalement construites par des communautés de confessions orthodoxe orientale et grecque-catholique entre le XVIe et le XIXe siècle. Plusieurs styles spécifiques, identifiés à diverses communautés vivant dans des régions montagneuses isolées, sont représentés par seize exemples sélectionnés qui couvrent non seulement l'expression culturelle de quatre groupes ethnographiques, mais aussi les changements formels, décoratifs et techniques adoptés au fil du temps. Ils comprennent les styles Lemko à Brunary Wyżne, Kwiatów, Owczary, Powroźnik et Turzańsk dans les Carpates occidentales polonaises ; les styles Boyko au sud-est de ces dernières, à Smolnik (Pologne), Uzhok et Matkiv (Ukraine) ; les styles Halych dans les Carpates du Nord à Chotyniec et Radruż (Pologne), Potelych, Zhovkva, Rohatyn et Drohobycz (Ukraine) ; et les styles Hutsul à Nyzhniy Verbizh et Yasynia dans les Carpates orientales d'Ukraine.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série transnationale de 16 *monuments*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

28 janvier 2010 (Ukraine)

29 janvier 2010 (Pologne)

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

30 janvier 2012

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations

L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur le bois ainsi que plusieurs experts indépendants.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur les biens du 23 au 30 septembre 2012.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Une lettre a été envoyée à l'État partie le 21 septembre 2012 demandant une clarification sur l'analyse comparative, les délimitations, l'authenticité, la protection juridique et la gestion. Une réponse a été reçue le 23 octobre 2012 et les informations ont été intégrées dans les sections concernées ci-après. Une deuxième lettre a été envoyée à l'État partie le 20 décembre 2012, demandant des informations complémentaires sur la conservation, la protection et la gestion. Une réponse a été reçue le 25 février 2013 et les informations ont été intégrées ci-après.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

6 mars 2013

2 Le bien

Description

Les seize éléments constitutifs du bien transnational proposé pour inscription sont situés dans les montagnes des Carpates en Pologne le long des frontières entre la Pologne et la Slovaquie et entre la Pologne et l'Ukraine, et en Ukraine le long de la frontière entre la Pologne et l'Ukraine et plus à l'est. Huit *tserkvas* proposées pour inscription se trouvent en Pologne : Powroźnik, Brunary Wyżne, Kwiatów, Owczary, Turzańsk, Smolnik, Chotyniec et Radruż ; et les huit autres se trouvent en Ukraine : Potelych, Zhovkva, Rohatyn, Drohobycz, Nyzhniy Verbizh, Yasynia, Matkiv et Uzhok. La superficie du bien proposé pour inscription couvre 3,29 ha en Pologne et 3,74 ha en Ukraine, totalisant 7,03 ha. Chaque élément proposé pour inscription possède sa propre zone tampon et l'ensemble des zones tampons couvre 92,73 ha. Les seize *tserkvas* proposées pour inscription ont été construites en rondins de conifères ou de chênes équarris avec assemblage d'angle à entaille, à queue d'aronde ou à mi-bois sur des fondations en pierre. Les toits et les murs étaient recouverts de bardeaux de bois. Les églises sont surtout situées dans des environnements de paysages ruraux.

La proposition d'inscription classe les *tserkvas* en quatre groupes selon leurs traditions architecturales ethnographiques. Le groupe Lemko se trouve le plus à l'ouest, il est composé de cinq *tserkvas* situées dans les

Carpates le long de la frontière sud de la Pologne avec la Slovaquie. Le groupe Halych comprenant six *tserkvas* est situé au nord-est et à l'est du premier groupe, de chaque côté de la frontière entre la Pologne et l'Ukraine. Le groupe Boyko composé de trois *tserkvas* est situé de chaque côté de la frontière entre la Pologne et l'Ukraine près de la frontière avec la Slovaquie, au sud-est. Le groupe Hutsul est situé plus au sud-est en Ukraine, vers la Roumanie.

Groupe Halych ancien

Les plus anciennes des *tserkvas* proposées pour inscription appartiennent au groupe Halych et sont représentées par trois églises du type le plus ancien dont il subsiste une centaine d'exemples, caractérisé par un plan longitudinal en trois parties du narthex, de la nef et du sanctuaire avec des toits de forme pyramidale à deux niveaux, recouverts de bardeaux et surmontés d'une lanterne et d'un faîteau au-dessus de la nef ; plus bas des toits en croupe ou à pignon surmontant des toits en auvent au-dessus du narthex et du sanctuaire ; un clocher séparé. Les exemples de ce groupe sont les suivants :

Potelych, Ukraine, région de Lviv

La *tserkva* de la Descente-du-Saint-Esprit fut construite en 1502 avec une toiture traditionnelle pyramidale à deux niveaux au-dessus de la nef, mais en 1753 sa forme fut modifiée par l'ajout d'une coupole en forme de casque au-dessus du sanctuaire. Le décor polychrome intérieur date des XVIIe et XVIIIe siècles. Les murs et les toits au-dessus, y compris le toit en auvent, sont tous recouverts de bardeaux ; en dessous, les murs sont revêtus d'un parement de planches et tasseaux. Lors de travaux de réparation effectués en 1923, tous les bardeaux des toits et des murs ont été remplacés par de la tôle, mais le projet de restauration de 1970-1972 est revenu sur cette intervention. L'iconostase et un banc de donateur datent du XVIIe siècle. L'élément proposé pour inscription comprend la clôture en bois qui entoure l'église et deux tours de guet basses avec des toits en pavillon recouverts de bardeaux ainsi qu'un beffroi de plan carré à deux niveaux construit au sud-est en même temps que la *tserkva* d'origine. Il comprend aussi l'ancien et le nouveau cimetière associés. Cette *tserkva* est l'une des plus anciennes qui subsistent dans la région. Elle est actuellement utilisée par la communauté grecque-catholique ukrainienne. La superficie du bien est de 0,19 ha, celle de la zone tampon est de 1,10 ha.

Radruż, Pologne, province des Basses-Carpates

La *tserkva* Sainte-Parascève fut construite vers 1583 et conserve sa forme traditionnelle avec une toiture pyramidale à deux niveaux et des pignons au-dessus du narthex et du sanctuaire, entourée d'un passage couvert extérieur. L'intérieur est décoré de peintures polychromes datant du XVIIe siècle, représentant notamment les prophètes. L'église fut entièrement rénovée entre 1964 et 1966. L'élément proposé pour inscription comprend aussi un mur d'enclos en pierre couvert de bardeaux et deux portes à toitures en bardeaux, un clocher en bois séparé surmonté d'un toit en pavillon couvert de bardeaux, une

maison funéraire en pierre (XIXe siècle) et l'ancien cimetière. La *tserkva* est l'une des plus anciennes et des plus complètes du type Halych ancien. Elle est aujourd'hui transformée en musée. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,30 ha, est entouré sur trois côtés par une zone tampon de 2,11 ha. Deux cimetières historiques se trouvent dans la zone tampon.

Rohatyn, Ukraine, région d'Ivano-Frankivsk

La *tserkva* de la Descente-du-Saint-Esprit, construite au début du XVIe siècle, est de forme essentiellement traditionnelle, excepté que le toit surmontant le sanctuaire est en croupe et s'évase à l'est au-dessus de l'extrémité polygonale du sanctuaire et que le clocher s'appuie sur le narthex, s'élevant au-dessus du toit à pignon s'étendant à l'ouest du narthex, au lieu d'être indépendant. Tous les toits sont recouverts de bardeaux ; au-dessus du toit en auvent, les murs sont recouverts de planches verticales ; en dessous apparaît la construction en rondins disposés horizontalement. L'iconostase installée en 1650 est considérée comme exceptionnellement belle. Le bien comprend la barrière traditionnelle en bois avec son portail recouvert de bardeaux et l'ancien cimetière. Avec son clocher attaché selon le système constructif à poteaux et poutres, cette église est particulière à la région. Actuellement transformée en musée, elle abrite une grande collection d'icônes du XVIe au XIXe siècle et du mobilier venant des églises voisines. L'élément proposé pour inscription, d'une superficie de 0,49 ha, est entouré d'une zone tampon de 1,47 ha.

Groupe Halych plus récent

Ces églises du XVIIe siècle, dont subsistent plus de 250 exemples dans la région, sont considérées comme perpétuant la tradition des églises orthodoxes byzantines en trois parties avec des dômes polygonaux reposant sur des tambours et surmontés de bulbes et de lanternes, mais avec l'ajout d'éléments décoratifs des styles occidentaux baroque et Renaissance. Elles représentent une évolution du style Halych plus ancien, dont les toits en pavillon et à pignon / en croupe au-dessus des trois parties du plan firent place à des dômes quasi sphériques au-dessus du narthex, de la nef et du sanctuaire, surplombant un ou deux toits en auvent. Les exemples de ce groupe sont :

Chotyniec, Pologne, province des Basses-Carpates

La *tserkva* de la Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie date des années 1600 et possède la traditionnelle coupole surélevée au-dessus de la nef aujourd'hui couronnée d'un dôme recouvert de bardeaux et flanquée de deux dômes plus bas au-dessus du sanctuaire et du narthex. Un grand porche à toit en croupe ajouté en 1925 s'étend à l'ouest du narthex. Les murs qui s'élèvent au-dessus du toit en auvent sont recouverts de bardeaux ; en dessous, on peut voir la construction en rondins de bois disposés horizontalement. L'intérieur de l'église se distingue par la galerie à arcades semi-ouverte qui fait le tour du niveau supérieur du narthex et la peinture murale polychrome sur le mur sud de la nef, dont la représentation du Jugement dernier dénote des influences occidentales. L'élément

proposé pour inscription comprend aussi les vestiges de l'ancien cimetière et le clocher séparé en bois recouvert de bardeaux, datant du XVIII^e siècle, avec son toit pyramidal évasé, déplacé de Torki en 1993 pour remplacer le clocher de 1924 qui lui-même avait remplacé le clocher d'origine détruit pendant la Première Guerre mondiale. L'église est utilisée pour le culte grec-catholique ukrainien. La zone du bien proposé pour inscription est d'une superficie de 0,76 ha et est entourée sur trois côtés par une zone tampon de 4,34 ha. Le nouveau cimetière est situé dans la partie est de la zone tampon.

Zhovkva, Ukraine, région de Lviv

La *tserkva* de la Sainte-Trinité fut construite en 1720 et présente la forme de dôme caractéristique du type Halych plus récent, avec les toits et les murs recouverts de bardeaux au-dessus de l'auvent ; en revanche, une sacristie en pierre fut ajoutée à l'est du sanctuaire avant 1750. Cette église se distingue par la tribune du chœur le long des murs est et nord du narthex et du mur ouest de la nef. Le mobilier d'origine, intact, comprend l'iconostase du XVIII^e siècle, des peintures murales, l'autel principal et les bancs. L'élément proposé pour inscription comprend la barrière d'enclos en bois, le cimetière et le clocher en pierre à l'angle nord-est, qui fut construit en 1891 en remplacement de l'ancien clocher en bois. À l'époque, les dômes étaient recouverts de tôles, mais elles furent enlevées et les toits de nouveau recouverts de bardeaux entre 1976 et 1978 puis au milieu des années 1990. La *tserkva* est considérée comme l'un des exemples les mieux préservés du type à trois dômes suivant le modèle traditionnel des églises de Kiev. Elle est actuellement utilisée comme église par la communauté grecque-catholique ukrainienne. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,25 ha, est entouré d'une zone tampon de 1,06 ha.

Drohobych, Ukraine, région de Lviv

La *tserkva* Saint-Georges fut construite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, avec son plan typique en trois parties, des tambours octogonaux surmontés d'un dôme au-dessus du narthex, de la nef et du sanctuaire. Elle se distingue par ses deux baies polygonales au niveau du chœur (*cliros*) de chaque côté de la nef, qui sont aussi recouvertes de petits dômes au-dessus d'un double toit en auvent et par une galerie externe qui court autour de la chapelle dans la tribune du chœur au-dessus du narthex. Tous les toits et les murs au-dessus de l'auvent inférieur sont recouverts de bardeaux et les murs sont décorés de reliefs en arcade encerclant chacune des trois parties immédiatement en dessous de chaque toit en auvent. L'auvent inférieur fait le tour de l'église et ménage une galerie ouverte à arcades sur les flancs de la nef, s'élargissant pour former un plus vaste porche à l'extrémité ouest du narthex. L'iconostase et les peintures murales de la nef, du narthex et de la tribune du chœur, ainsi que les peintures sur l'intérieur du tambour et de la coupole au-dessus de la nef, datent du XVII^e siècle. L'élément proposé pour inscription comprend la barrière d'enclos en bois traditionnelle recouverte de bardeaux et le clocher séparé en bois, à trois niveaux et surmonté d'un dôme, dans lequel subsistent des installations en bois en

dessous des trois cloches au troisième niveau. Cette *tserkva* est considérée comme représentant le sommet de la technologie de construction des dômes en bois. Construite comme église de village pour la communauté ruthénienne, elle sert actuellement de musée. Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 0,18 ha et est entouré d'une zone tampon de 1,06 ha.

Groupe Boyko

Les *tserkvas* de ce groupe suivent la forme longitudinale en trois parties traditionnelle mais se différencient par leurs toits en croupe à plusieurs niveaux, ressemblant parfois aux pagodes asiatiques, et leurs dômes élancés multiformes, parmi lesquels le dôme central, au-dessus de la nef, est le plus élevé. Les trois églises proposées pour inscription, choisies parmi 70 exemples existants de ce groupe, sont les suivantes :

Smolnik, Pologne, province des Basses-Carpates

La *tserkva* Saint-Michel-Archange, datant de 1791, est aujourd'hui située dans un village déserté, ses habitants ayant été déplacés dans l'ancienne République soviétique d'Ukraine en 1951. L'église est formée de trois tours carrées surmontées de toits en pavillon s'élevant au-dessus du narthex, de la nef et du sanctuaire, de dimensions à peu près égales. Dans les années 1920-1930, les bardeaux des toits ont été remplacés par des tôles et ceux des murs, par des planches et tasseaux. L'église fut restaurée en 1969, prenant sa forme actuelle ; tous les murs et les toits sont désormais recouverts de bardeaux. La tribune du chœur s'étend le long du mur ouest de la nef. Les peintures murales du sanctuaire et de la nef datent du XIX^e siècle. À l'origine église grecque-catholique, elle est aujourd'hui utilisée par la communauté catholique romaine. Le mobilier d'origine est exposé au musée de Lańcut. Le bien est entouré d'une barrière en bois et comprend l'ancien cimetière. L'église est un des rares exemples existants de *tserkva* du type Boyko ayant trois toits en pavillon. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,35 ha, est entouré d'une zone tampon de 34,85 ha.

Uzhok, Ukraine, région de Transcarpatie

La *tserkva* de la Synaxe-de-l'Archange-Michel, construite en 1745, présente la forme à trois tours surmontées de toits en pavillon mais avec un toit plus grand et à trois niveaux au-dessus de la nef centrale. Les toits recouverts de bardeaux sont surmontés de petits niveaux recouverts de bardeaux, de bulbes recouverts de métal et de croix de faîtage. Le toit en auvent inférieur recouvert de bardeaux court tout autour de l'église. Les fenêtres ont été agrandies entre 1947 et 1961. La tour surmontant le narthex est en fait le clocher, construit en poteaux-poutres, en dessous duquel est située la tribune du chœur. Le mobilier date des XVII^e et XVIII^e siècles et comprend des icônes au caractère populaire. L'élément proposé pour inscription comprend la cour clôturée avec l'ancien cimetière et une tour en bois à deux niveaux surmontée d'un toit recouvert de tôle, construit dans son angle nord-ouest en 1927. Trois cloches sont suspendues sur des installations en bois au deuxième niveau. C'est un

exemple unique d'église en trois parties avec un clocher au-dessus du narthex. Elle est utilisée actuellement comme église orthodoxe ukrainienne. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,12 ha, est entouré d'une zone tampon de 1,81 ha. Le nouveau cimetière s'étend au nord de l'ancien cimetière et est situé dans la zone tampon.

Matkiv, Ukraine, région de Lviv

La *tserkva* de la Synaxe-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie fut construite en 1838 avec trois hautes tours octogonales à plusieurs niveaux, ressemblant à des pagodes, surmontées par de petits dômes, bulbes et faîteaux. Deux sacristies ont été ajoutées de chaque côté du sanctuaire en 1930 en dessous du toit en auvent qui encercle l'édifice. Les murs sont recouverts de planches et de tasseaux, les dômes et les toitures sont recouverts de tôle. Le porche à trois arches sur le flanc ouest du narthex a été fermé en 1989. L'espace intérieur, autrefois ouvert jusqu'aux combles, a été couvert d'un dôme construit au premier niveau en 1939. La tribune du chœur court sur trois côtés du narthex. L'iconostase, les autels et un banc de donateur d'origine sont conservés. Les peintures murales intérieures datent de la fin du XIXe siècle. L'élément proposé pour inscription comprend la cour clôturée et le beffroi en bois à deux niveaux, revêtu de métal, avec un toit en croupe dans son angle sud ouest. L'église est située sur une butte ; elle est considérée comme le meilleur exemple de ce style particulier du XIXe siècle en raison de sa silhouette remarquable dans le paysage. Elle a été recon sacrée en 1989 à saint Dimitri et est actuellement utilisée par la communauté grecque-catholique. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,16 ha, est entouré d'une zone tampon de 1,16 ha.

Groupe Hutsul

Les *tserkvas* Hutsul proviennent des traditions ruthéniennes et se distinguent par leur plan en croix, créé en ajoutant des ailes de chaque côté de la nef du plan en trois parties. La nef centrale est toujours couverte par un haut toit pyramidal ou une coupole de forme octogonale ; les quatre branches sont surmontées par des coupoles ou des pignons. Les deux églises proposées pour inscription, choisies parmi 150 exemples existants du groupe Hutsul, sont les suivantes :

Nyzhnyy Verbizh, Ukraine, région d'Ivano-Frankivsk

La *tserkva* de la Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, construite en 1808-1810, est de plan cruciforme avec quatre branches de taille quasi égale et des extrémités polygonales qui s'étendent depuis la nef centrale, toutes couronnées avec cinq dômes surmontés par des bulbes et des faîteaux. L'église a été déplacée du village de Sheparivtsi en 1876, à la suite de quoi les murs ont été revêtus de lin et décorés de peintures. Cette décoration a été refaite à la fin des années 1980. Les dômes et les toits ont été recouverts de tôle en 1956, et les murs recouverts de feuilles de métal embossé et repoussé, à l'effigie de saints notamment, en 1990. Le décor polychrome intérieur recouvre les espaces en

dessous des coupoles et datent de la fin du XXe siècle ; l'iconostase et les autels d'origine datent du début du XIXe siècle. Un porche fermé a été ajouté à l'entrée sud du narthex, ainsi qu'une sacristie sur le côté nord du sanctuaire. L'élément proposé pour inscription comprend la cour à l'intérieur du mur en béton construit en 1937 ; le vieux cimetière, une chapelle d'un seul niveau en brique, une annexe de service en bois et le clocher en bois à deux niveaux situé au nord-ouest de l'église. Le toit pyramidal, le toit en auvent et les murs du deuxième niveau du clocher sont recouverts de tôle gravée. La *tserkva* est considérée comme étant d'une grande valeur artistique et unique dans la région. Elle est actuellement utilisée en tant qu'église orthodoxe ukrainienne du patriarcat de Kiev. Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 2,22 ha et est entouré d'une zone tampon de 31,11 ha. Le nouveau cimetière s'étend à l'ouest du vieux cimetière et se trouve dans la zone tampon.

Yasynia, Ukraine, région de Transcarpatie

La *tserkva* de l'Ascension-de-Notre-Seigneur fut construite en 1824 avec une nef carrée couverte par un dôme en pavillon octogonal, lui-même surmonté par un mini-dôme coiffé d'un cône et d'une croix miniatures. Le sanctuaire, le narthex et les branches latérales sont recouverts par des toits à pignon et l'ensemble est entouré par un auvent continu. Tous les toits et les murs au-dessus de l'auvent sont recouverts de bardeaux à l'exception des murs pignons qui sont recouverts de planches. En dessous de l'auvent apparaît la construction en rondins équarris, notamment les assemblages d'angle à queue d'aronde. Un grand porche carré a été ajouté sur le mur ouest du narthex en 1994, remplaçant plusieurs versions antérieures. L'espace intérieur de la nef ouvre sur la base de la structure en forme de lanterne en dessous du tambour octogonal du dôme. L'élément proposé pour inscription comprend l'enclos de l'église avec sa clôture en bois et le vieux cimetière situé dans sa partie nord ; le clocher à trois niveaux avec son dôme en pavillon octogonal, construit en 1813 à l'origine pour l'église de la Descente-de-l'Esprit-Saint, puis installé au nord de la *tserkva* en 1896. Cette église est l'une des mieux préservées de ce type, à plan cruciforme et dôme central. Les murs et les plafonds ne portent aucune décoration peinte (à l'exception de l'iconostase), laissant la structure en bois finement ouvragée apparente. Les communautés orthodoxe ukrainienne et grecque-catholique ukrainienne se partagent l'église. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,13 ha, est entouré d'une zone tampon de 0,49 ha. Le nouveau cimetière s'étend au nord de l'ancien cimetière et se trouve dans la zone tampon.

Groupe Lemko

Le type Lemko était basé sur le plan traditionnel en trois parties mais intégrait de hauts clochers au-dessus du narthex, avec une construction à poteaux et poutres typique des églises catholiques en bois du sud de la Pologne. Le clocher élancé devint une caractéristique essentielle des églises du type Lemko dont il subsiste environ 70 exemples en Pologne et en Ukraine. La nef et

le sanctuaire étaient couverts des traditionnels toits en croupe superposés surmontés par des petits bulbes. Les églises Lemko incarnent les liens entre les Églises orientales et occidentales en reprenant des éléments de chaque rite. Les exemples proposés pour inscription de ce groupe sont les suivants :

Powroźnik, Pologne, province de Petite Pologne

La *tserkva* Saint-Jacques-le-Mineur, apôtre, fut construite en 1600 et sa tour fut ajoutée en 1778-1780. Elle fut déplacée en 1813 à la suite d'inondations. À l'époque, un nouveau sanctuaire rectangulaire fut construit et le sanctuaire polygonal de l'ancienne église fut reconstruit au nord comme sacristie. Dans les années 1930, les toits furent recouverts de tôles, qui ont depuis été remplacées par des bardeaux. À l'intérieur, trois de ses murs sont peints avec des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui datent de 1637. Le mobilier et les icônes datent des XVIIe et XIXe siècles et comprennent une iconostase du XVIIe siècle qui a été en partie démontée et se trouve dans le sanctuaire. Le bien comprend l'église et son ancien cimetière enclos dans un mur en pierre percé de deux portes, et s'étend sur une distance considérable au nord. Cette *tserkva* est la plus ancienne du style Lemko occidental en Europe. Elle sert aujourd'hui d'église catholique romaine. Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 0,71 ha et est entouré d'une zone tampon de 1,10 ha.

Brunary Wyzne, Pologne, province de Petite Pologne

La *tserkva* Saint-Michel-Archange date de 1797. En 1830-1831, un nouveau sanctuaire fut ajouté à l'est, l'ancien sanctuaire étant intégré dans la nef, et le porche fut ajouté à l'ouest du narthex. Le clocher est une construction à poteaux et poutres, le dôme à bulbe et le faîteau qui le couronnent sont recouverts de métal. L'iconostase et la chaire datent du XVIIIe siècle et le décor intérieur polychrome des XVIIIe et XIXe siècles. Le bien comprend l'église et son ancien cimetière enclos dans un mur de pierre percé de trois portes. Cette église est considérée comme le plus grand exemple de ce type par la taille. C'est aujourd'hui une église catholique romaine. Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 0,32 ha et est entouré d'une zone tampon de 3,36 ha.

Kwiatoń, Pologne, province de Petite Pologne

La *tserkva* Sainte-Parascève date du XVIIe siècle et est entièrement recouverte de bardeaux. Le clocher est une construction à poteaux et poutres. Le mobilier et le décor intérieur datent des XVIIIe et XIXe siècles. L'iconostase fut peinte en 1904. L'élément du bien proposé pour inscription comprend la loge d'entrée du XVIIIe siècle, dont la toiture est recouverte de bardeaux, au sud-ouest de la tour de l'église, dans l'enceinte du mur en béton qui entoure la *tserkva* et l'ancien cimetière, et une autre porte au sud-est. Le bien proposé pour inscription s'étend sur une distance considérable au nord et comprend quatre bâtiments contemporains. Les communautés catholique romaine et orthodoxe se partagent à présent l'église qui conserve son mobilier et ses peintures murales d'origine. Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 0,26 ha et est entouré d'une zone tampon de 1,82 ha.

Owczary, Pologne, province de Petite Pologne

La *tserkva* de la Protection-de-la-Mère-de-Dieu date de 1653. Ses murs et ses toits sont recouverts de bardeaux, mais les dômes à bulbes et les faîteaux sont recouverts de tôle. Le sanctuaire fut reconstruit en 1701 et la tour qui surmonte le narthex fut érigée en 1783. Le narthex fut agrandi à la largeur de la nef en 1870, si bien que deux poteaux de la tour se trouvent à l'intérieur. L'iconostase, le mobilier et la décoration datent des XVIIe-XIXe siècles, avec une décoration figurative polychrome ajoutée en 1936 pour commémorer le 950e anniversaire de la conversion de la Ruthénie au christianisme. Dans les années 1980, la tôle recouvrant les toits inférieurs et les murs fut remplacée par des bardeaux. L'élément du bien proposé pour inscription comprend le mur d'enceinte en pierre percé d'un porche à deux niveaux en maçonnerie surmonté d'un beffroi construit en 1928 à l'ouest sur l'axe longitudinal de l'église, avec un toit en pavillon couronné d'un dôme à bulbe et d'une croix. Un deuxième portail en bois au sud possède un toit en pavillon couronné d'un petit dôme. Le bien comprend l'ancien cimetière et s'étend sur une distance considérable à l'ouest. Il sert aujourd'hui d'église catholique romaine, en partage avec la communauté grecque-catholique ukrainienne. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,38 ha, est entouré d'une zone tampon de 2,87 ha.

Turzańsk, Pologne, province des Basses-Carpates

La *tserkva* Saint-Michel-Archange fut construite en 1801-1803 et agrandie en 1936. Son plan en trois parties et à trois dômes est devenu cruciforme par l'ajout de sacristies construites des deux côtés du sanctuaire, chacune surmontée d'un dôme à bulbe, créant ainsi une église à cinq dômes. Les toits et les dômes, les bulbes et les faîteaux furent tous recouverts de tôles en 1913, lorsque les fenêtres furent agrandies. En 2003, la couverture en tôle fuyait et dut être remplacée. L'iconostase, les autels et la peinture figurative polychrome datent du XIXe siècle. Un clocher en bois, séparé et à trois niveaux, est situé à l'ouest sur l'axe longitudinal de l'église, construit à l'intérieur du mur d'enceinte en pierre de l'église, qui intègre aussi trois portes. L'ancien cimetière inclus dans l'élément du bien proposé pour inscription à l'est de l'église comprend des pierres tombales des années 1830. L'église est le plus ancien exemple du style Lemko oriental et reflète l'influence Halych. Il s'agit maintenant d'une église orthodoxe orientale. Le bien proposé pour inscription, d'une superficie de 0,30 ha, est entouré (sauf à l'angle est) par une zone tampon de 3,02 ha. Le nouveau cimetière se trouve dans la zone tampon au sud-ouest.

Histoire et développement

Les plus anciennes *tserkvas* (*tserkva* étant le terme utilisé à l'origine pour désigner une église orthodoxe) qui subsistent dans les Carpates polonaises et ukrainiennes datent du XVe siècle, mais les plus anciennes des églises proposées pour inscription datent du XVIe siècle et la plupart représentent l'union entre l'Église orthodoxe orientale et l'Église catholique occidentale en 1595, comme l'exprime l'Église grecque-catholique, ainsi que les

traditions culturelles locales des communautés qui les créent.

Les qualités des *tserkvas* en bois furent reconnues par les historiens de l'architecture dès le début du XIXe siècle et devinrent une cause défendue par les tenants de la conservation des sites historiques, avec la création de la Commission nationale de la préservation des antiquités à Lviv en 1856, antenne locale de la Commission centrale de Vienne, et la formation de la division d'art et d'archéologie de la Société savante de Cracovie en Galicie. Les premières expéditions de recherche pour examiner les plus anciennes églises en bois eurent lieu en 1883-1885 et, en 1888, deux groupes de conservation furent créés : celui de Galicie orientale à Lviv et celui de Galicie occidentale à Cracovie. Les travaux de ces deux groupes comprenaient des inventaires et la publication des relevés topographiques.

Les troubles causés par les deux guerres mondiales et les différents soulèvements de la population ont laissé des traces sur toutes les églises. Certaines furent abandonnées pendant une période, et pratiquement réduites à l'état de ruines, puis furent réparées et restaurées par les nouvelles communautés religieuses ou autorités de l'État dans les années 1950-1960, comme l'indiquent les descriptions individuelles ci-avant.

La plupart des *tserkvas* proposées pour inscription ont été réparées et modifiées plusieurs fois au cours de leur existence. Certaines, en particulier les clochers séparés, ont été déplacées sur un autre site. Les modifications comprennent : l'ajout de sacristies, de porches et d'extensions de sanctuaires ; l'ajout ou le retrait de tribunes du chœur, de chapelles et de galeries ; la fermeture des ouvertures d'un beffroi avec des planches et des tasseaux. Dans deux cas, les fenêtres ont été agrandies au XXe siècle. Lorsqu'une église orthodoxe était transformée en église catholique romaine, l'iconostase était conservée. Le changement visuel le plus évident est le remplacement dans quelques *tserkvas* des toits recouverts de bardeaux par des revêtements métalliques dans les années 1920-1930 ou plus tôt, et sur les murs le remplacement des bardeaux par des planches et des tasseaux. Toutefois, dans plusieurs cas, les bardeaux ont depuis été restitués, comme l'indiquent les descriptions individuelles ci-avant.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

L'analyse comparative présentée dans le dossier de proposition d'inscription explique que les *tserkvas* proposées pour inscription ont été choisies parce qu'elles sont les exemples les plus représentatifs des types élaborés d'églises en bois créés par quatre cultures différentes des montagnes des Carpathes - Halych, Boyko, Hutsul et Lemko. En tant qu'ensemble, ces églises sont considérées représenter les meilleures constructions de la région utilisant la technique des

rondins de bois équarris disposés horizontalement avec des assemblages d'angle élaborés. Les exemples représentant les sous-groupes sont considérés comme les plus représentatifs des caractéristiques particulières de chacun des types culturels, choisis parmi les exemples subsistant de chaque type.

L'ICOMOS note que des exemples d'églises en bois sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en Pologne, Slovaquie, Roumanie, Fédération de Russie, Norvège, Finlande, et que d'autres figurent sur les listes indicatives de la Hongrie et du Bélarus. À l'époque de l'inscription de l'ensemble « Églises en bois de Maramureș », Roumanie (1999, critère (iv)), le Comité du patrimoine mondial a noté que « *les États parties voisins pourraient envisager la possibilité d'ajouter d'autres églises en bois à cette inscription* ». Dans le cas de l'inscription des Églises en bois du sud de la Petite Pologne (2003), qui ont été inscrites selon le critère (iii) « *dans le contexte de la liturgie et du culte de l'Église catholique romaine* », et selon le critère (iv) en tant qu'« *exemples les plus représentatifs qui subsistent d'églises gothiques construites selon la technique des rondins de bois disposés horizontalement* », le Comité du patrimoine mondial a formulé la recommandation que la « *proposition d'inscription pourrait être complétée par des biens en Hongrie, Roumanie, Slovaquie et/ou Ukraine où les églises peuvent représenter des périodes plus tardives ainsi que d'autres types de traditions (possibilité d'une proposition d'inscription sérielle)* ». Les églises en bois de la partie slovaque de la zone des Carpates ont été inscrites en 2008 (critères (iii) et (iv)). Ce sont des exemples représentant les traditions culturelles de trois confessions religieuses différentes – catholique romaine, grecque orthodoxe et protestante (luthérienne).

Le dossier de proposition d'inscription compare les *tserkvas* proposées pour inscription avec tous les groupes d'églises en bois inscrits précédemment à l'aide de tableaux détaillés comparant les plans, les coupes et les élévations. La discussion relative à la valeur typologique (critère (iv)) indique que les caractéristiques qui les différencient sont : le plan au sol en trois parties comprenant une combinaison de quadrilatères et d'octogones, des toits à plusieurs niveaux ; les dômes en rondins de bois de forme carrée ou octogonale surmontés par des coupoles ; les formes intérieures des dômes suivant la forme extérieure (l'espace intérieur s'étend jusqu'aux combles) ; la division de l'espace intérieur avec l'iconostase. Concernant le critère (iii), il est indiqué que les *tserkvas* proposées pour inscription sont un témoignage exceptionnel sur des traditions culturelles vivantes car, dans les Carpates et en Ukraine, on continue de construire des églises en rondins de bois qui constituent une partie de l'identité des communautés locales. Des exemples d'églises au Canada, aux États-Unis, au Brésil, en Argentine et en Australie, construites par des communautés d'immigrants, sont également cités pour étayer cet argument.

L'ICOMOS note que les églises proposées pour inscription situées en Pologne au nord de la frontière avec la Slovaquie se trouvent dans la même petite région que celles des inscriptions du sud de la Petite Pologne et de la Slovaquie. Les églises actuellement proposées pour inscription de la tradition Lemko, à Powroźnik, Brunary Wyżne, Kwiaton et Owczary, sont similaires par la forme aux églises grecques orthodoxes de Saint-Nicolas à Bodruzal et de l'Archange-Michel à Ladomirova, qui sont deux des églises en bois de la partie slovaque de la zone des Carpates inscrites au patrimoine mondial. Comme noté dans l'évaluation des biens slovaques de l'ICOMOS, les églises grecques orthodoxes de Bodruzal, Ladomirova et Ruska Bystra sont situées à la jonction des Carpates occidentales et centrales dans la région nord-est de la Slovaquie où la vie a été influencée par le groupe ethnique Lemko.

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne ont toutes été construites dans la tradition liturgique catholique romaine et culturelle gothique, à la différence des exemples actuellement proposés pour inscription qui, bien qu'utilisés à présent par la communauté catholique romaine, furent construits pour le culte grec-catholique/orthodoxe avec des traditions liturgiques différentes, et conservent leurs iconostases. Les églises catholiques romaines de la Petite Pologne prennent une forme à faitage unique et ont un beffroi séparé, contrairement aux trois tours du type Lemko. En réponse à la demande de l'ICOMOS concernant la comparaison avec les églises en bois de la partie nord du bassin des Carpates, qui sont sur la liste indicative de la Hongrie, l'État partie a noté que ce bien concerne en réalité les clochers séparés et, en termes d'architecture, le contexte historique et le style se rapprochent des églises en bois de Maramureș, Roumanie, et de formes de l'architecture gothique.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie la sélection des sites et démontre que les biens proposés pour inscription sont d'une grande importance historique et sociale pour toute la région et constituent un complément précieux à la catégorie des églises en bois déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Leur représentativité dans le contexte architectural, artistique, religieux et culturel pour cette partie de l'Europe centrale.
- Le lien des biens avec d'importantes idées et significations concernant l'activité intellectuelle et la réflexion historique – à titre national et individuel.

- La pérennité de leurs formes et de leur fonction, leur rôle historique et contemporain et leur contribution durable à la formation de l'identité culturelle et nationale.

La justification de l'approche en série est que les biens représentent quatre types de traditions architecturales (Halych, Boyko, Hutsul et Lemko) pour la construction des *tserkvas* correspondant à ces groupes ethnographiques et au patrimoine multiculturel des montagnes des Carpates. Les biens proposés pour inscription sont les plus représentatifs de leurs typologies et les exemples les plus exceptionnels de la tradition de la construction en bois autrefois répandue qui subsistent aujourd'hui, associant la construction et les traditions artistiques locales et les règles byzantines s'appliquant à la création d'espaces sacrés orthodoxes.

L'ICOMOS considère que l'approche en série est justifiée et confirme que les structures en bois utilisent les techniques de construction spécifiques au contexte régional de la tradition de la construction ecclésiastique orthodoxe. Sur la base des modèles de construction orthodoxe les plus courants, qui étaient associés avec les quatre types de traditions architecturales, dont certains se rencontrent des deux côtés de la frontière actuelle entre la Pologne et l'Ukraine, les églises illustrent une association unique de caractéristiques de conception et de structures avec de fortes références symboliques aux traditions sacrées régionales. En cela, elles représentent la dévotion et le contexte culturel ainsi que les liens historiques et intellectuels avec Kiev, en particulier à travers les dômes octogonaux du groupe Halych plus récent.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Les sites choisis ont été sélectionnés en tant que meilleurs exemples d'églises grecques-catholiques / orthodoxes parmi les nombreux exemples subsistants de chaque groupe ethnographique, qui illustrent différents aspects des traditions culturelles de ce groupe.

En réponse à la demande de l'ICOMOS, les États parties ont fourni des plans détaillés montrant chaque bien proposé pour inscription et ses éléments constitutifs. Tous les éléments nécessaires pour exprimer la valeur des biens sont inclus dans les délimitations. Comme indiqué dans les descriptions individuelles ci-avant, ils comprennent le mur ou la barrière d'enceinte et ses portes, et le cas échéant le clocher, les cimetières et les bâtiments annexes. En réponse à la demande de clarification de l'ICOMOS, les États parties ont expliqué que seul le cimetière d'origine/vieux cimetière associé à la paroisse est inclus dans le bien ; les nouveaux cimetières sont inclus dans la zone tampon (sauf à Potelych). Les édifices ne sont pas menacés par le développement ou l'abandon. L'environnement des biens est correctement préservé ; les murs ou les barrières d'enceinte avec les

arbres qui les bordent forment une zone clairement reconnaissable ou un point de repère.

Authenticité

Les biens sont considérés comme authentiques du point de vue du lieu et de l'environnement, de l'utilisation et de la fonction (treize *tserkvas* sont encore utilisées comme églises, les trois autres, Radruż, Rohatyn et Drohobych, conservées en l'état, sont devenues des musées) ; des matériaux (les structures en bois ont été soigneusement réparées au fil des ans selon les méthodes traditionnelles, les œuvres d'art ont un haut degré d'authenticité, les revêtements extérieurs en bois des toits et des murs, qui doivent être remplacés tous les 20 à 30 ans, ont dans la plupart des cas été restaurés) ; du système structurel, de l'esprit et de l'expression. Les formes de certaines *tserkvas* ont été modifiées comme l'indiquent les descriptions individuelles ci-avant.

L'ICOMOS note que presque toutes les *tserkvas* conservent leurs portes et leurs dispositifs de fermeture d'origine, avec des inscriptions sur les linteaux indiquant la date de construction et le nom des charpentiers.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (iii) et (iv).

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par les États parties au motif que les *tserkvas* proposées pour inscription sont un exemple unique illustrant l'imbrication des traditions de construction ancrées dans l'Église orthodoxe et des traditions culturelles locales. Elles forment un groupe représentatif de différents types de biens qui sont des expressions fondamentales de la diversité culturelle des communautés qui les ont créées et de leur relation avec leur environnement. La conception des bâtiments, les solutions structurelles montrant la maîtrise des techniques de construction en bois, les programmes décoratifs et œuvres d'art traduisent et symbolisent les croyances spirituelles. Les *tserkvas* sont toujours des centres spirituels d'une extrême importance pour les communautés locales.

L'ICOMOS considère que les *tserkvas* apportent un témoignage exceptionnel sur une tradition de construction ecclésiastique orthodoxe distincte des pays slaves, qui est ancrée dans les traditions dominantes de l'Église orthodoxe, imbriquées avec des éléments du langage architectural et de la tradition locale. Les structures architecturales, conceptions et motifs décoratifs rattachent les traditions culturelles locales aux communautés de la région des Carpates et illustrent une multiplicité de références symboliques et de

significations sacrées liées aux traditions, qui représentent l'univers tel qu'il est perçu par les communautés. L'ICOMOS note que, dans certains cas, les *tserkvas* et les cimetières représentent des communautés qui ont été déplacées et sont aujourd'hui les seuls liens que ces communautés conservent avec leur tradition culturelle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par les États parties au motif que les *tserkvas* proposées pour inscription forment un groupe exceptionnel d'édifices construits selon la technique des rondins de bois disposés horizontalement avec des assemblages d'angle et des extrémités superposées, qui illustrent chaque phase de l'évolution de ce type d'architecture religieuse au fil des siècles et son adaptation aux conditions locales. La forme et la conception s'expriment dans un plan au sol en trois parties composé de quadrilatères et d'octogones ouvrant sur des dômes et des coupoles, l'espace intérieur étant divisé par la cloison de l'iconostase. Les décors polychromes constituent l'un des plus précieux ensembles de peintures murales, se distinguant par leur programme idéologique et iconographique, et montrent la diversité des techniques associées à de hauts niveaux de compétences artistiques et techniques.

L'ICOMOS considère que les *tserkvas* proposées pour inscription sont un exemple exceptionnel d'une typologie de construction qui représente une période historique importante de l'architecture ecclésiastique orthodoxe. La technique des rondins de bois avec des assemblages d'angle et des extrémités superposées, caractéristique des traditions de construction slaves, associée aux motifs décoratifs et à l'aménagement intérieur fixe, en particulier les contours intérieurs dans les coupoles, offrent un ensemble typologique unique qui a évolué entre le XVIe et le XIXe siècle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que l'approche en série est justifiée et l'ICOMOS considère que la sélection des éléments de la série est appropriée.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité et répond aux critères (iii) et (iv).

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

Les attributs qui traduisent la valeur universelle exceptionnelle sont la construction traditionnelle en rondins de bois avec des assemblages d'angle à encoche, à queue d'aronde ou à mi-bois, la forme du plan

en trois parties surmontées de coupes et de dômes ouverts sur un espace quadrilatère ou octogonal, les clochers en bois, l'iconostase, la décoration intérieure polychrome, les enclos paroissiaux entourés par des barrières ou des murs bordés d'arbres, avec des tombes, des loges, tous ces éléments manifestant le style de construction distinct des églises et leurs liens avec la tradition de construction ecclésiastique orthodoxe qui créa les *tserkvas*.

4 Facteurs affectant le bien

Les *tserkvas* ne sont pas considérées comme menacées par le développement. Le nombre de visiteurs n'est pas élevé : 20 000 à 50 000 dans les centres urbains ; 2 000 à 6 000 dans les villages, à l'exception de Kwiatóń qui reçoit environ 80 000 visiteurs par an. L'ICOMOS note que des parcs de stationnement sont envisagés sur certains sites et que leur emplacement doit être soigneusement étudié. Le suivi de la pollution de l'air en Pologne montre que la pollution a diminué depuis les années 1970 et 1980. En Ukraine, les *tserkvas* de Zhovkva, Rohatyn et Drohobych sont situées dans des villes avec des industries manufacturières et une circulation importante, mais les niveaux de pollution ne sont pas considérés comme excessifs. Aucun risque dû au changement climatique n'a été identifié. Toutefois, l'ICOMOS considère que l'on peut craindre une augmentation de l'infestation d'insectes. La structure, la décoration intérieure et les icônes sont vulnérables à la dégradation en cas de dommages au niveau des toitures et aux perce-bois. Ces problèmes sont traités par un suivi et un entretien réguliers. L'ICOMOS note que, en raison de la sensibilité des icônes et des structures en bois aux conditions microclimatiques, les deux États parties ont déclaré qu'aucun chauffage ne sera installé dans les *tserkvas*. Le risque sismique est considéré comme faible pour la Pologne et l'Ukraine. L'érosion des pentes est un risque qui est traité dans les plans de développement municipaux. Les tempêtes et les inondations sont des menaces pour les toits, les fondations en pierre et les soubassements en bois sur lesquels reposent les structures en rondins. La prévention des inondations s'effectue en apportant des corrections au drainage autour des bâtiments. Le risque d'incendie est très élevé. Toutes les *tserkvas* et tous les clochers sont équipés d'extincteurs d'incendie et un système d'alarme incendie est fourni lorsqu'il n'est pas déjà en place (à Brunary Wyżne et Yasynia). Il n'y a pas de système d'alarme incendie en place ou prévu à Smolnik, qui n'est pas raccordé au réseau électrique. Des paratonnerres sont installés à Chotyniec, Drohobych, Yasynia, Matkiv, Potelych, Radruż, Rohatyn, Smolnik, Turzańsk, Uzhok et Zhovkva. Des systèmes de sécurité sont installés à Chotyniec, Kwiatóń, Owczary, Powroźnik, Radruż et Turzańsk et sont requis pour tous les biens, car le risque de cambriolage est élevé. L'ICOMOS considère que les plans de sécurité incendie devraient être achevés et mis en œuvre en priorité et les États parties ont fourni un calendrier en réponse à la demande de l'ICOMOS. L'ICOMOS note que la menace

que représentent les déchets municipaux mentionnée dans le dossier de proposition d'inscription est aujourd'hui considérée comme maîtrisée.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont les tempêtes, les incendies et les inondations. Une attention particulière doit être accordée à l'emplacement des parcs de stationnement.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les délimitations des biens proposés pour inscription sont clairement indiquées sur les plans fournis par les États parties en réponse à la demande de l'ICOMOS. En Pologne, la délimitation suit étroitement le mur de l'enclos paroissial à Smolnik et Turzańsk. À Chotyniec, la délimitation suit les routes et renferme des terrains et des arbres hors du mur de l'enclos paroissial. À Radruż et Brunary Wyżne, la délimitation renferme des arbres et des terres en dehors et autour du mur d'enceinte. À Owczary, la délimitation renferme des terrains supplémentaires et un bâtiment non identifié au nord-ouest du mur d'enceinte. À Powroźnik, elle s'étend au nord pour englober une importante superficie de terre et un bâtiment non identifié. À Kwiatóń, la délimitation renferme des terrains supplémentaires au nord avec des bâtiments contemporains, dont la description n'a pas été fournie.

L'ICOMOS considère que des précisions doivent être apportées par l'État partie sur les bâtiments non identifiés inclus dans les délimitations du bien à Owczary, Powroźnik et Kwiatóń.

Les zones tampons de Brunary Wyżne, Kwiatóń, Owczary, Powroźnik et Smolnik entourent les biens et renferment essentiellement des terres agricoles. À Chotyniec, la délimitation de la zone tampon se confond avec celle du bien du côté nord qui longe une route. À Radruż, la délimitation de la zone tampon se confond avec celle du bien du côté nord où elle longe une rangée d'arbres puis des champs. À Turzańsk, la délimitation de la zone tampon correspond à celle du bien à l'angle est, longeant un champ.

En Ukraine, les délimitations des biens suivent étroitement la clôture d'enceinte dans toutes les *tserkvas* : Drohobych, Matkiv, Nyzhniy Verbizh, Potelych, Rohatyn, Uzhok, Yasynia et Zhovkva.

Les zones tampons de Drohobych, Rohatyn et Zhovkva entourent les biens et comprennent des zones urbaines. À Matkiv, Yasynia et Uzhok, la zone tampon entoure les biens et englobe les villages associés et les terres agricoles voisines. À Nyzhniy Verbizh et Potelych, les zones tampons entourent les biens et renferment des terres agricoles.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont appropriées, mais des détails sont requis sur les bâtiments non identifiés compris dans les délimitations des biens d'Owczary, Powroźnik et Kwiatóń.

Droit de propriété

Les *tserkvas* de Pologne sont détenues par les Églises chrétiennes (catholique romaine, grecque-catholique et orthodoxe), sauf Radruż qui appartient à l'État et est utilisée comme musée. En Ukraine, les *tserkvas* dans les villages de Yasynia, Uzhok, Matkiv et Nyzhniy Verbizh appartiennent aux Églises chrétiennes (catholique ukrainienne et diverses dénominations orthodoxes) représentées par les évêques et les paroisses. Les *tserkvas* dans les villes de Rohatyn et Drohobych appartiennent à l'État et sont utilisées comme musées. Dans la ville de Zhovkva et le village de Potelych, les *tserkvas* sont détenues par l'État et mises à la disposition des communautés religieuses locales.

Protection

Tous les biens proposés pour inscription en Pologne sont protégés au niveau le plus haut par l'inscription au Registre du patrimoine national dans le cadre de la Loi sur la préservation et la protection des monuments historiques (2003). En Ukraine, tous les biens proposés pour inscription, à l'exception de Nyzhniy Verbizh, étaient protégés au plus haut niveau par l'inscription au Registre d'État des monuments historiques immobiliers dans le cadre de la Loi de l'État sur la protection du patrimoine culturel (2000) au moment de la proposition d'inscription. Nyzhniy Verbizh était protégé au niveau régional et était en cours de classement au niveau national. En réponse à la demande de l'ICOMOS d'un calendrier à ce sujet, l'État partie a indiqué que le Conseil des ministres a résolu d'ajouter le bien au Registre national le 10 octobre 2012 (Décision no. 929).

Les zones tampons ne sont absolument pas protégées spécifiquement par la législation actuelle. En Pologne, elles sont régies par les plans d'occupation des sols préparés par les différentes communes dans lesquelles sont situés les biens, qui limitent le développement résidentiel à deux niveaux au-dessus du sol et ont des exigences spécifiques en matière de conception architecturale, de couverture des parcelles et de retraits. En Ukraine, les zones tampons sont réglementées par les plans de développement des centres urbains de Zhovkva, Rohatyn et Drohobych et des villages de Potelych, Matkiv, Nyzhniy Verbizh, Uzhok et Yasynia.

L'ICOMOS considère qu'une protection spécifique des zones tampons est requise dans tous les plans de développement/d'occupation des sols. L'ICOMOS considère que les mesures de protection actuelles sont efficaces, mais que les plans de développement/d'occupation des sols au niveau local et du district devraient prendre en compte tous les biens et offrir une protection spécifique des zones tampons. Les États parties ont fourni un calendrier à ce sujet en réponse à la demande de l'ICOMOS.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place pour les biens proposés pour inscription est appropriée. L'ICOMOS considère que les mesures de protection du bien seront appropriées lorsque tous les biens et les zones tampons auront été reconnus et seront protégés conformément aux indications fournies par les États parties dans leurs informations complémentaires.

Conservation

Selon le dossier de proposition d'inscription, les biens proposés pour inscription en Pologne ont été inventoriés au moyen d'un scanner 3D en 2011 et les inventaires sont détenus par le Conseil du patrimoine national à Varsovie. D'autres recherches et documentations sont conservées aux archives du Conseil du patrimoine national de Pologne et dans les bureaux de l'Autorité du patrimoine provincial à Cracovie et à Przemyśl. En Ukraine, Matkiv, Nyzhniy Verbizh et Yasynia n'ont pas été inventoriées. Les *tserkvas* transformées en musées à Drohobych et Rohatyn ont des inventaires papier conservés sur place ; la *tserkva* de Zhovkva possède des inventaires papier et numérique conservés à la Réserve d'État architecturale et historique à Zhovkva ; l'inventaire papier et les registres concernant Potelych sont détenus par l'administration d'État de la Région de Lviv à Lviv, ceux de Uzhok sont détenus par l'administration d'État de la Région de Transcarpatie à Oujgorod. L'ICOMOS note qu'un inventaire complet réalisé à l'aide d'un scanner 3D est en cours à Drohobych. Un corpus important de documents scientifiques, de planification et de restauration est déposé aux archives de l'Administration régionale d'architecture et de protection du patrimoine culturel à Lviv ainsi qu'à l'Institut régional ukrainien de recherche spécialisée et de restauration à Lviv.

En Pologne, tous les ensembles de *tserkvas* sont considérés comme étant en bon état de conservation. À Brunary Wyżne, Powroźnik et Smolnik, l'iconostase et les peintures murales ont été préservées et sont en bon état, et les peintures murales ont été conservées à Chotyńec. À Radruż, l'iconostase fait actuellement l'objet d'un traitement de conservation. En Ukraine, l'état de la structure de la *tserkva* et du clocher est considéré comme satisfaisant à Matkiv, mais les travaux entrepris sur la décoration intérieure ne sont pas satisfaisants ; l'état de conservation à Yasynia, Zhovkva, Nizhniy Verbizh, Potelych et Uzhok est considéré comme bon, mais il y a des problèmes d'inondation qui requièrent des travaux de drainage contre les débordements de la rivière Biala à Nizhniy Verbizh et l'intérieur n'est pas dans un état satisfaisant ; à Nizhniy Verbizh et à Uzhok, le doublage à l'intérieur avec des feuilles de plastique peut potentiellement causer des problèmes. À Rohatyn, la structure de la *tserkva* est satisfaisante, mais le bois des murs est humide, ce qui a provoqué un endommagement des peintures murales et des voûtes de la toiture. L'état de conservation n'est pas satisfaisant à Drohobych et les travaux nécessaires n'ont pas trouvé de financement.

Les travaux de conservation et d'entretien en cours sont planifiés pour chaque bien proposé pour inscription, comme indiqué dans le dossier de proposition d'inscription, et traitent les problèmes signalés ci-avant. Les travaux prévus comprennent l'installation ou la mise aux normes des systèmes d'éclairage et de lutte contre les incendies et l'installation de systèmes de sécurité. L'ICOMOS note que l'intervention la plus commune dans toutes les églises vise à remplacer ou entretenir la couverture extérieure des murs et des toits avec des bardeaux de bois. Ceux-ci doivent traditionnellement être remplacés tous les 20 à 30 ans. En Ukraine, les bardeaux de bois sont toujours produits manuellement. Par le passé, les bardeaux ont aussi été préservés par l'application d'huile brute, comme à Uzhok. À Kwiatof, une nouvelle méthode est actuellement utilisée, qui consiste à nettoyer le bois avec de la vapeur sous haute pression, à brosser et traiter le bois contre les champignons, les insectes et le feu. En réponse à la demande de clarification de l'ICOMOS concernant le revêtement métallique, les États parties ont déclaré que la pose de tôle était considérée comme un traitement de conservation approprié au XIXe siècle, plus durable que les bardeaux, et ne nécessitant pas de modifications de structure. À l'époque, elle était appréciée par les visiteurs et les écrivains et son usage est traditionnel en Bucovine et en Russie. La tôle est aujourd'hui remplacée par des bardeaux de bois quand elle atteint sa fin de cycle, comme cela est prévu à Owczary, Brunary Wyżne et Uzhok. À Turzańsk, la couverture en tôle date de la rénovation de l'église de 1913 et son image est bien établie dans la conscience collective et l'iconographie. Ce revêtement est considéré comme une phase de développement ultérieure de l'église. La question de son remplacement fera par conséquent l'objet d'une analyse supplémentaire le moment venu. L'ICOMOS note que, selon le dossier de proposition d'inscription, le revêtement métallique a été renouvelé en 2003. L'ICOMOS note aussi qu'il faut des inventaires à Matkiv, Nyzhniy Verbizh et Yasynia. Un calendrier pour réaliser ces tâches d'ici à mai 2013 a été fourni par les États parties en réponse à la demande de l'ICOMOS.

L'ICOMOS considère que l'état de conservation est approprié mais que des inventaires sont toujours requis à Matkiv, Nyzhniy Verbizh et Yasynia, et doivent être réalisés selon le calendrier fourni par les États parties.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

En Pologne, la gestion des *tserkvas* proposées pour inscription est confiée par délégation du ministère de la Culture et du Patrimoine national aux services provinciaux du patrimoine de l'État à Cracovie et à Przemyśl, dont les fonctionnaires chargés de la conservation supervisent les travaux coordonnés par les prêtres de la paroisse ou, dans le cas de Radruż, par le musée de Lubaczow, avec la participation du restaurateur représentant la curie diocésaine concernée. Chaque administration communale

possède un service d'architecture responsable des travaux dans les *tserkvas* et, pour chaque *tserkva*, une zone de protection est clairement définie dans le plan de développement local.

En Ukraine, au niveau du district, la gestion est confiée aux services de la protection du patrimoine culturel, avec des accords de protection passés avec les propriétaires (paroisses ou musées qui coordonnent traditionnellement l'entretien régulier et les petites réparations sous le contrôle des services de l'éparchie et de l'administration du diocèse) et les services de la culture et du tourisme. Les travaux sont supervisés par le Bureau national d'inspection de la construction et de l'architecture. La législation actuelle délègue les pleins pouvoirs aux autorités locales. En conséquence, il y a dans chaque conseil local des personnes responsables du patrimoine culturel. Le dossier de proposition d'inscription indique que, dans le cas des *tserkvas* fonctionnant comme églises, et non comme musées, toutes les questions relatives aux biens du patrimoine doivent être réglées par les conservateurs traditionnels, à savoir les prêtres et la communauté paroissiale.

En réponse à la demande de clarification de l'ICOMOS concernant la gestion transnationale, les États parties ont indiqué que le Groupe de travail responsable de la documentation de la proposition d'inscription est en contact avec les administrateurs des *tserkvas* et oriente leurs activités par rapport à la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Le Groupe de travail est dirigé par le directeur de la Réserve architecturale et historique de Zhovkva pour l'Ukraine, et le directeur adjoint du Conseil du patrimoine national pour la Pologne, chargés de cette mission par les ministres de la Culture ukrainien et polonais. L'année dernière, le Groupe de travail a organisé une conférence et deux séminaires sur la protection et la conservation des *tserkvas* en bois. Si les biens sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, le Comité directeur proposé dans le dossier de proposition d'inscription prendra en charge les activités menées conjointement avec les administrateurs des *tserkvas* afin d'assurer leur conservation et d'organiser des formations, agissant pour le compte des ministres de la Culture des deux pays. Le dossier de proposition d'inscription suggère que des experts de différents domaines soient invités à des réunions avec le Comité directeur, qui est également tenu d'inviter les propriétaires et les conservateurs des biens ainsi que les autorités ecclésiastiques et séculaires à participer à cette coopération avec les autorités régionales et locales et les services de restauration.

L'ICOMOS considère que le cadre de gestion global du bien en série est insuffisamment développé à ce stade. Le concept est prêt mais la composition et la mise en place du Comité directeur ne sont pas achevées. Un calendrier pour l'établissement d'ici à juin 2013 du Comité directeur et pour son fonctionnement par la suite a été fourni par les États parties en réponse à la demande de l'ICOMOS et sera suffisant lorsqu'il aura été mis en œuvre.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Comme indiqué ci-avant, la plupart des biens proposés pour inscription sont concernés par des plans de développement ou d'occupation des sols municipaux et du district. Selon le dossier de proposition d'inscription, ces plans protègent les biens inscrits au patrimoine mondial en même temps qu'ils promeuvent le patrimoine culturel et le développement du tourisme. Il est proposé que le Comité directeur contrôle ces plans en coordination avec les autorités locales. Il est aussi proposé qu'à la place de plans de gestion individuels, le Comité directeur veille à toutes les questions relatives à la conservation de la valeur culturelle des biens, de leur état et à l'élimination des menaces potentielles. À cet égard, une liste exhaustive de tâches et d'activités a été jointe au dossier de proposition d'inscription, sur une base définie comme périodique, biennale ou quinquennale. Parmi ces tâches, la restriction dans les plans d'occupation des sols du développement dans le voisinage immédiat des biens et leur zone tampon ; l'optimisation de l'accessibilité touristique notamment à travers la construction d'installations et de parcs de stationnement ; la prévention des risques, entre autres contre les incendies et les inondations. En complément, des tâches détaillées sont indiquées pour chaque bien.

Les ressources financières en Pologne proviennent des budgets gouvernementaux locaux et nationaux. En Ukraine, les fonds proviennent du budget de l'État pour les travaux spécialisés ; les réparations et l'entretien sont financés par les paroisses grâce à leurs congrégations. Des fonds régionaux sont mis à disposition pour la documentation des projets et les mesures de prévention des dommages tels que les systèmes de protection contre les incendies. Le dossier de proposition d'inscription envisage un fonds spécial administré par le Comité directeur, mais il devra être ratifié par la législation des deux pays.

L'itinéraire de l'architecture en bois qui traverse la Petite Pologne et la province des Basses-Carpates, reliant les sanctuaires, les maisons, les églises, les fermes et les auberges, fait la promotion des églises en bois de Pologne, avec le soutien du Conseil du patrimoine national de Pologne et des autorités locales et provinciales. Les biens répartis le long de l'itinéraire sont signalés par des panneaux d'information installés à l'entrée, en polonais, anglais et allemand. En Ukraine, la promotion des églises en bois est assurée par les institutions muséales responsables des *tserkvas* en bois et des musées de plein air, et par le Programme d'État sur la protection et l'utilisation des monuments religieux en bois et le Programme régional sur la protection du patrimoine culturel à Lviv.

Selon le dossier de proposition d'inscription, des églises traditionnelles en bois sont encore construites dans les Carpates et les artisans possédant les compétences traditionnelles du travail du bois sont nombreux. En Ukraine, un atelier de restauration fonctionne depuis les

années 1950 à Lviv, soutenu par un département de conservation spécialisé. Il existe des institutions de formation pour la restauration des peintures et de la maçonnerie, par exemple l'École polytechnique de Lviv, l'Académie nationale des arts et la faculté des arts décoratifs et appliqués Ivan Trush. Une annexe du Centre de restauration national de Lviv restaure les iconostases des églises en bois. Des cours destinés aux propriétaires et aux administrateurs sont organisés par le Centre international de protection du patrimoine culturel à Zhovkva.

En Pologne, différentes formations sont ouvertes aux propriétaires et aux gardiens des biens proposés pour inscription, y compris une université d'été à Zamość et l'école internationale d'été *Academia Nieswieska* organisée conjointement par la Pologne et le Bélarus. La formation à la restauration est assurée par le Centre de formation pour la protection du patrimoine culturel et populaire de Cracovie créé en 1997. La restauration des intérieurs est réalisée en premier lieu par la faculté de conservation et restauration des œuvres d'art de l'Académie des beaux-arts de Cracovie.

La collaboration polono-ukrainienne dans le domaine de la protection, de la restauration et de la recherche sur les églises en bois remonte à la création des deux groupes de conservation à Cracovie et Lviv à la fin du XIXe siècle.

Implication des communautés locales

Treize des seize *tserkvas* proposées pour inscription étant toujours utilisées comme églises, l'implication des communautés locales par le biais des congrégations locales et des prêtres paroissiaux est forte. Dans chaque cas, le prêtre de la paroisse est traditionnellement le conservateur des bâtiments. Dans certains cas, la communauté locale est impliquée dans l'entretien et le nettoyage du bien, dans l'organisation d'activités culturelles ainsi que dans la préparation de brochures et d'informations sur le bien. En 1995, la *tserkva* d'Owczary et l'église du village voisin de Sękowa ont reçu le prix Europa Nostra pour l'entretien exemplaire d'un bâtiment historique, attribué pour le soutien et l'implication de la communauté locale.

L'ICOMOS considère que la gestion actuelle est efficace. L'ICOMOS considère que le système de gestion proposé pour le bien en série sera approprié une fois que le Comité directeur aura été officiellement créé et aura pris ses fonctions.

6 Suivi

Selon le dossier de proposition d'inscription, les biens proposés pour inscription font actuellement l'objet de suivi en Pologne et en Ukraine sous la forme d'examen annuels de leur état menés par le conservateur traditionnel et le service de conservation de l'État ; des inspections périodiques des installations techniques

(protection contre les incendies et la foudre, systèmes de sécurité) financées par la paroisse et réalisées par des services spécialisés et le service national des pompiers ; des visites par les autorités du diocèse selon le droit canon pour suivre la conservation de la *tserkva* (intérieur et extérieur) ; un contrôle régulier des autorités locales portant sur l'accessibilité et les vues et perspectives ; une inspection périodique des toits et du drainage des eaux de pluie. Il est proposé que le Comité directeur reprenne à son compte le suivi des biens inscrits au patrimoine mondial, les indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation ainsi que les méthodes de mesure, la fréquence des collectes de données et l'institution responsable tels qu'ils sont indiqués dans le dossier de proposition d'inscription. Les indicateurs ont un champ d'application bien plus vaste qu'actuellement et comprennent les modifications du paysage, du contexte local, des plans d'occupation des sols, les recherches archéologiques, les nouveaux projets et les visites complétant les indicateurs de suivi traditionnels. Le suivi sera placé sous la responsabilité du gardien de chaque bien en coopération avec le Comité directeur, les services responsables de la protection du patrimoine en Pologne et en Ukraine et des institutions spécialisées selon les exigences. Les données seront rassemblées dans une seule base de données par le Comité directeur et seront mises à la disposition des sites afin de permettre des activités conjointes et l'accès d'autres entités intéressées.

L'ICOMOS considère que le système de suivi proposé pour le bien en série est approprié.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien en série sur la Liste du patrimoine mondial ; l'approche en série est justifiée et le choix des sites est approprié. L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, répond aux critères (iii) et (iv) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée. Les principales menaces pesant sur le bien sont les tempêtes, les incendies et les inondations. Les plans de lutte contre les incendies doivent être achevés et mis en œuvre selon le calendrier fourni par les États parties dans leurs informations complémentaires. Une attention particulière doit être accordée à l'emplacement des parcs de stationnement. Les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont appropriées. La protection légale en place pour les biens proposés pour inscription est appropriée. L'ICOMOS considère que les mesures de protection du bien seront appropriées une fois que tous les biens et les zones tampons seront reconnus et protégés conformément aux indications fournies par les États parties dans leurs informations complémentaires. L'état de conservation est approprié mais des inventaires sont requis pour trois des biens conformément au calendrier fourni par les États parties. L'ICOMOS considère que le cadre de gestion global du

bien transnational en série sera approprié lorsque le Comité directeur aura été établi conformément au calendrier fourni par les États parties dans leurs informations complémentaires. La gestion actuelle des sites individuels est efficace. Le système de suivi proposé pour le bien en série est approprié.

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que les *tserkvas* en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine, République de Pologne et Ukraine, soit inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (iii) et (iv)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Située aux confins orientaux de l'Europe centrale, dans la région des montagnes des Carpates de Pologne et d'Ukraine, les seize *tserkvas* (églises) en bois sont des exemples exceptionnels de ce qui fut une tradition ecclésiastique orthodoxe de construction en bois répandue dans les pays slaves qui survit à ce jour. Les formes architecturales des *tserkvas*, avec leur plan en trois parties, leurs dômes pyramidaux, leurs coupoles et leurs clochers, respectent les exigences de la liturgie orientale tout en reflétant les traditions culturelles des communautés locales qui se sont développées séparément en raison du terrain montagneux. Elles comprennent les styles Hutsul au sud-est des Carpates ukrainiennes à Nyzhniy Verbizh et Yasynia ; les styles Halych dans les Carpates du Nord de chaque côté de la frontière polono-ukrainienne à Rohatyn, Drohobych, Zhovkva, Potelych, Radruż et Chotyniec ; les styles Boyko des deux côtés de la frontière polono-ukrainienne, près de la frontière slovaque, à Smolnik, Uzhok et Matkiv, et les styles Lemko de l'Ouest dans les Carpates occidentales polonaises à Powroźnik, Brunary Wyżne, Owczary, Kwiaton et Turzańsk. Construites selon la technique des rondins de bois disposés horizontalement avec des assemblages d'angle élaborés et manifestant des compétences en charpenterie et des solutions structurelles exceptionnelles, les *tserkvas* étaient construites sur des soubassements en bois posés sur des fondations en pierre, avec des bardeaux de bois couvrant les toits et les murs. Les *tserkvas* et leurs cimetières associés, ainsi que parfois des clochers indépendants, sont clos par des murs d'enceinte ou des barrières avec des portes et entourés d'arbres.

Critère (iii) : Les *tserkvas* apportent un témoignage exceptionnel sur une tradition de construction ecclésiastique orthodoxe distincte, qui est ancrée dans les traditions dominantes de l'Église orthodoxe entremêlées avec le langage architectural local. Les structures architecturales, conceptions et motifs décoratifs sont caractéristiques des traditions culturelles

des communautés locales de la région des Carpates et illustrent une multiplicité de références symboliques et de significations sacrées liées aux traditions.

Critère (iv) : Les *tserkvas* sont un exemple exceptionnel d'un groupe d'édifices construits selon un type de construction en rondins de bois traditionnel qui représente une période historique importante de la conception architecturale dans la région des Carpates. Sur la base des traditions de construction à usage ecclésiastique orthodoxe, qui étaient adaptées aux traditions culturelles locales, les *tserkvas*, dans leur évolution entre le XVIe et le XIXe siècle, reflètent les références sacrées des communautés locales.

Intégrité

Tous les éléments nécessaires pour exprimer la valeur des biens sont inclus dans les délimitations, dont le mur ou la barrière d'enceinte et ses portes et, le cas échéant, le clocher, le cimetière et les bâtiments annexes. Les édifices ne sont pas menacés par le développement ou l'abandon. Toutefois, une attention particulière est requise concernant l'emplacement des parcs de stationnement, car l'intégrité des biens et les vues importantes depuis et sur ceux-ci sont encore bien préservées. Les murs ou les barrières d'enceinte avec les arbres qui les bordent forment une zone clairement reconnaissable ou un point de repère.

Authenticité

Les biens sont considérés comme authentiques du point de vue du lieu et de l'environnement, de l'utilisation et de la fonction (treize *tserkvas* sont encore utilisées comme églises, les trois autres, Radruż, Rohatyn et Drohobych, conservées en l'état, sont devenues des musées). De même, l'authenticité des matériaux reste élevée car les structures en bois ont été soigneusement réparées au fil des ans selon les méthodes traditionnelles. Les œuvres d'art ont un haut degré d'authenticité, les revêtements extérieurs en bois des toits et des murs, qui doivent être remplacés tous les 20 à 30 ans, ont dans la plupart des cas été restaurés de manière appropriée. Étant donné que le remplacement périodique des revêtements des murs fait partie des programmes d'entretien régulier, la transmission des connaissances techniques en matière de techniques et de fabrication est une exigence essentielle pour la préservation à l'avenir de l'authenticité des techniques de fabrication et d'entretien. Presque toutes les *tserkvas* conservent leurs portes et leurs dispositifs de fermeture d'origine, avec des inscriptions sur les linteaux indiquant la date de construction et le nom des charpentiers.

Mesures de gestion et de protection

Tous les biens proposés pour inscription en Pologne sont protégés au niveau le plus haut par l'inscription au Registre du patrimoine national dans le cadre de la Loi sur la préservation et la protection des monuments historiques (2003). En Ukraine, tous les biens proposés pour inscription sont protégés au plus haut niveau par l'inscription sur le Registre d'État des monuments

historiques immobiliers dans le cadre de la Loi sur la protection du patrimoine culturel (2000). Les biens et les zones tampons seront reconnus et protégés dans les plans locaux et des districts concernés de développement / d'utilisation des sols.

La gestion du bien en série sera coordonnée par un Comité directeur agissant pour le compte des ministres de la Culture des deux pays et qui travaillera avec les administrateurs des *tserkvas* afin d'assurer leur conservation et d'organiser des formations. Des experts dans divers domaines seront invités à des réunions avec le Comité directeur, qui est également tenu d'inviter les propriétaires et les conservateurs des biens ainsi que les autorités ecclésiastiques et séculaires à participer à cette coopération avec les autorités régionales et locales et les services de restauration. Le Comité directeur contrôlera les plans d'occupation des sols/de développement en coopération avec les autorités locales. À la place de plans de gestion individuels, le Comité directeur supervisera aussi toutes les questions relatives au maintien de la valeur des biens ; à l'entretien de leur état physique et à l'élimination des menaces potentielles, notamment la restriction dans les plans d'occupation des sols du développement dans le voisinage immédiat des biens et leur zone tampon. Ces restrictions sont essentielles dans certains cas et les États parties se sont engagés à établir des mécanismes de protection appropriés dans tous les plans de développement et d'utilisation des sols concernés. L'optimisation de l'accessibilité touristique notamment à travers la construction d'installations et de parcs de stationnement doit être soigneusement planifiée afin de ne pas compromettre l'intégrité des éléments constitutifs du bien et les vues importantes depuis et sur ceux-ci, et la prévention des risques, entre autres contre les incendies et les inondations, doit être solide à tout moment afin de prévenir les effets négatifs en cas de catastrophe.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande également que les États parties prennent en considération les points suivants :

- s'assurer que tous les plans de développement et d'utilisation des sols locaux et relevant des districts reconnaissent et fournissent une protection spécifique pour les biens proposés pour inscription et les zones tampons afin de fournir une protection à tous les niveaux et de prévenir tout impact négatif des développements futurs ;
- finaliser l'établissement du Comité directeur global conformément aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 114, et au calendrier fourni par les États parties.



Carte indiquant la localisation des biens proposés pour inscription



Groupe Halych ancien – Potelych, vue générale



Groupe Halych plus récent – Drohobych, iconostase



Groupe Boyko – Matkiv, vue générale



Groupe Hutsul – Nyzhniy Verbizh, vue intérieure



Groupe Lemko – Owczary, vue générale



Groupe Halych ancien – Chotyniec, peinture polychrome